COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Limoges, le 27 novembre 2026

École vétérinaire de Limoges : une avancée décisive et une signature officielle prochainement au ministère de l'Agriculture

La publication au Journal officiel du décret du 17 novembre 2026 constitue une avancée majeure pour le projet de formation vétérinaire à Limoges. Elle ouvre la voie à l'accueil des premiers étudiants en sixième année dès septembre 2027.

Guillaume Guérin, maire de Limoges et président de Limoges Métropole, annonce qu'une signature officielle sera organisée dans les prochaines semaines au ministère de l'Agriculture, à Paris, en présence de l'ensemble des partenaires institutionnels, universitaires et professionnels engagés dans ce projet.

Si cette avancée est le fruit d'un travail collectif, elle résulte également d'une mobilisation déterminante au plus haut niveau de l'État. Après plusieurs années sans avancée concrète, les échanges directs entre Guillaume Guérin et le Premier ministre Sébastien Lecornu, puis lors de sa rencontre avec Annie Genevard au ministère de l'Agriculture, ont permis de débloquer et d'accélérer considérablement ce dossier en quelques semaines.

La publication de ce décret concrétise ainsi l'un des premiers engagements de l'État pris dans le cadre des discussions engagées après l'incendie de l'hôtel de ville.

Guillaume Guérin salue la mobilisation de tous les partenaires, notamment la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Université de Limoges. Cette première étape ouvre la voie à l'ambition de créer une cinquième école nationale vétérinaire publique à Limoges à l'horizon 2028.

Contact presse Ville de Limoges :
Claire PAROT
Attachée de presse
06 64 93 77 24 / claire.parot@limoges.fr